

RÉPONSES

**M. de Tracy était-il marquis ?** (X, V, 1013.  
—M. de Prouville était-il marquis de Tracy ? Telle est la question posée il y a quelque temps, dans le *Bulletin*. Deux contemporains seulement, disait-on, avaient ainsi qualifié notre vice-roi : Mgr de Laval et le rédacteur de la *Relation* de 1665.

Aux notes servies dans le numéro d'août dernier, tirées de *Jean Talon*, de M. Thomas Chapais, nous pouvons ajouter ce qui suit, en attendant une solution complète.

Clément dans son ouvrage sur *Colbert* a deux renvois aux bas de pages, qui se lisent : “ Alexandre de Prouville, *marquis* de Tracy, avait été chargé en 1646 de veiller à une levée de troupes étrangères en Allemagne, dont il reçut le commandement. Lieutenant-général en 1651 ; envoyé comme tel au Canada, en l'absence du comte d'Estrade, (vice-roi), le 19 novembre 1669. Revint en France en 1667 et eut à son retour le commandement de Dunkerque et ensuite le gouvernement du château Trompette, à Bordeaux. Il mourut le 28 avril 1670. (1)

M. Clément donne du *marquis* à M. de Prouville, alors que les lettres de Colbert sur lesquelles l'historien place ces renvois, ne désignent notre haut personnage autrement que : M. de Prouville et le sieur de Tracy.

A cette époque, et depuis longtemps même, l'usurpation de titres nobles se faisait avec une désinvolture édifiante, et du *marquis*, s'il vous plait, plus que tout

---

(1) *Colbert*, par Clément, tome I, p. 5 ; tome III, p. 391